

La Sfaf satisfaite des positions du Forum Group

Au niveau européen, les récents rapports de l'Eurogroup et de l'OICV ont eu le mérite de recenser et de préconiser les meilleures recommandations dans l'exercice du métier d'analyste. Dans un entretien accordé à *L'Agefi*, Bernard Coupez et Jean-François Balmary, respectivement président et secrétaire général de la Sfaf, estiment que « *le rapport du Forum Group devrait contribuer à une convergence des comportements sur les marchés financiers européens, dont l'architecture est encore loin d'être unifiée* ». Dès lors, l'instauration d'une loi au niveau de la zone semble prématurée. En fait, il s'agit de faire appel au bon sens.

A l'inverse, la SEC améri-

caine envisage d'encadrer davantage le travail des analystes. D'ici à la fin du mois, le gendarme de la Bourse américaine devrait imposer que les professionnels aient systématiquement l'agrément de leur hiérarchie avant de parler à la presse, lequel agrément sera ensuite transmis à la SEC. L'un des objectifs premiers sera de s'assurer que l'analyste ne donne pas des informations n'étant pas contenues dans ses derniers commentaires sur un émetteur. Il conviendra donc de respecter le principe de base, à savoir informer les clients et le marché avec une totale transparence et sans traitement de faveur.

▲ P.S.

Page 10

Analystes : les comportements doivent converger en Europe

affirment Bernard Coupez et Jean-François Balmay, président et secrétaire général de la Sfaf

- L'Agefi : Les analystes ont été au cœur de la crise de confiance sur les marchés financiers. Pensez-vous qu'une loi soit nécessaire pour encadrer leur travail ?

- Bernard Coupez : Au niveau européen, le Forum Group a été constitué à l'automne 2002 dans le but de formuler des recommandations sur les meilleures pratiques à mettre en place pour les analystes financiers au sein de l'Union européenne. Sa composition hétérogène, regroupant des experts, des banquiers et des régulateurs internationaux notamment, a permis une représentation des différents maillons de la chaîne de production et de diffusion de la recherche financière. Le rapport du Forum Group, qui traite de nombreuses questions importantes, comme celle notamment des conflits d'intérêts, a été récemment rendu public par Bruxelles. Il convient de noter que le mandat du Forum Group était essentiellement de faire un état des lieux et de préconiser des recommandations.

En énumérant des principes et des recommandations opérationnelles pour les analystes, ce rapport devrait

contribuer à une convergence des comportements sur les marchés financiers européens, dont l'architecture est encore loin d'être unifiée. Il n'existe notamment pas à ce jour de réglementation unique.

- En l'absence d'une loi pour encadrer le travail des analystes, est-il raisonnable de penser que les risques de dérives soient écartés ?

- Jean-François Balmay : Dans un marché bien organisé, et afin de limiter au maximum les risques de dérives, tous les acteurs doivent participer, aux côtés des autorités, à l'adoption de règles et de principes clairs et indiscutables. Les événements récents ont conduit à une véritable prise de conscience sur la nécessité d'adopter un comportement déontologique. La Sfaf a depuis longtemps pris la mesure de cette question en rédigeant un code de déontologie, qui a été réactualisé début 2002, et dont l'application a été recommandée par le CMF à l'ensemble des entreprises d'investissement de la Place début 2003. De même, la Sfaf en liaison avec le Cliff, a rédigé

des recommandations destinées à améliorer la communication financière entre émetteurs et analystes.

Rappelons également que la France a su rapidement mettre en place un dispositif, par une loi votée par le Parlement en juillet 2003, qui assure à la Place financière de Paris sécurité et transparence grâce à la reconnaissance légale des analystes financiers et celle de leur liberté d'appréciation.

- Au-delà du simple cadre européen, pensez-vous que ces principes déontologiques prévalent au niveau international ?

- J.-F.B. : Il est patent que c'est au niveau de la formation que les « valeurs de base » peuvent être le mieux transmises. La formation des analystes est en effet un enjeu majeur pour l'avenir des marchés financiers. Ainsi, le nouveau diplôme CIIA®, délivré par l'ACIIA®, association créée il y a trois ans et qui regroupe déjà 21 pays dans le monde et trois fédérations d'analystes financiers, est parfaitement adapté aux évolutions que nous connaissons. Déontologie, respect des cultures, des réglementations locales, de la langue, autant d'atouts

qui expliquent l'attrait pour ce diplôme et son fort développement international.

- S'il est impossible d'encadrer le travail de l'analyste, le CMF impose que ce dernier dispose d'une carte d'accréditation délivrée par son employeur. Cela n'est-il pas paradoxal ?

- B.C. : Cette question de la carte d'accréditation que vous évoquez sera certainement traitée dans le cadre de la nouvelle Autorité des marchés financiers. La Sfaf, il est vrai, dans le but d'assurer le développement de la Place financière de Paris, a toujours plaidé en faveur d'une carte à « contenu », c'est-à-dire qui tiendrait notamment compte des diplômes ou de l'expérience professionnelle des analystes. On peut même réfléchir à une certification périodique ; tant le Forum Group que l'OICV en font précisément état. Cette carte pourrait être délivrée, sous l'autorité du régulateur, par un organe indépendant. La Sfaf, dans ce domaine, peut, nous semble-t-il, contribuer utilement à la mise en place d'un tel schéma.

▲ Propos recueillis par P.S.